



DECISION DU PRESIDENT N° 2021 – 193 DU 3 août 2021

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE 2021DEA04 POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE BRAX LES GRAVIERES.

Exposé des motifs

L'Agglomération d'Agen a lancé une consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'étude de faisabilité pour l'extension de la station d'épuration de Brax les Gravières.

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire. Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les offres variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

A la date limite de réception des offres fixées le 12 juillet 2021 à 12h00, 2 plis ont été réceptionnés.

Le 03/08/2021, la Commission MAPA, après analyse des plis et négociation, a proposé de retenir l'offre de l'entreprise :

BERIM,
149 avenue Jean Lolive
93 695 PANTIN cedex
N° Siret : 572 028 629 00135

Montant de l'offre : 19 940,00 € HT soit 23 928,00 € TTC

Prix unitaire pour une réunion supplémentaire : 500,00 € HT (application aux quantités réellement exécutées)

Cadre juridique de la décision

VU les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique,

VU la délibération du conseil d'Agglomération en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, sans limite de montant, y compris pour les marchés formalisés au-delà des seuils européens.

VU l'arrêté n°2020-AG-26 en date du 17/07/2020 donnant délégation de fonction à Madame Clémence BRANDOLIN-ROBERT, Représentant du pouvoir adjudicateur,

VU l'avis favorable de la commission MAPA en date du 03/08/2021

Considérant l'exposé ci-dessus, le Président

DECIDE

1°/ D'ATTRIBUER ET DE SIGNER LE MARCHE 2021DEA04 RELATIF A L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE CONCERNANT L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE BRAX LES GRAVIERES AVEC :

BERIM,
149 avenue Jean Lolive
93 695 PANTIN cedex
N° Siret : 572 028 629 00135

Montant de l'offre : 19 940,00 € HT soit 23 928,00 € TTC

Prix unitaire pour une réunion supplémentaire : 500,00 € HT (application aux quantités réellement exécutées)

2°/ DE DIRE QUE LES CREDITS CORRESPONDANTS SONT PREVUS AU BUDGET ANNEXE 07 DE L'ANNEE 2021 ET SUIVANTS :

- BUDGET 07
- CHAPITRE 20

Le Président
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de
cet acte
informe que la présente décision peut faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture

Affichage le 09/08/2021

Télétransmission le 09/08/2021

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Pour le Président

Clémence BRANDOLIN ROBERT

